



# ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

étudiants

Question écrite n° 116912

## Texte de la question

Mme Irène Tharin appelle l'attention de M. le ministre de la santé et des solidarités sur les conditions d'accès aux soins pour les étudiants. Pour des raisons financières, un certain nombre d'étudiants ne peuvent souscrire une assurance complémentaire santé et se privent notamment de soins dentaires ou ophtalmologiques dont ils auraient besoin. En particulier, elle souhaiterait connaître son sentiment sur la création d'un « chèque santé étudiant » visant à favoriser l'acquisition d'une complémentaire santé, ainsi que l'extension du bénéfice de la sécurité sociale étudiante à tous les étudiants salariés à temps partiel. Elle le remercie de bien vouloir lui préciser ses intentions en la matière.

## Données clés

**Auteur :** [Mme Irène Tharin](#)

**Circonscription :** Doubs (4<sup>e</sup> circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 116912

**Rubrique :** Enseignement supérieur

**Ministère interrogé :** santé et solidarités

**Ministère attributaire :** santé, jeunesse et sports

## Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 23 janvier 2007, page 746